

**Objet : Convention de mise à disposition entre Villeneuve d'Ascq et l'association "Les clowns de l'espoir"**

N° : VA\_DEC2024\_239

Service : Culture et fêtes populaires

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

**décidons**

De mettre un espace du parc Asnapio à disposition de l'association « Les clowns de l'espoir » lors de 10 festivités, afin de proposer un stand de petite restauration à destination des visiteurs ;

De signer la convention liant la ville de Villeneuve d'Ascq à l'association « Les clowns de l'espoir » pour cette mise à disposition.

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.4.1 Asnapio

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 16 avril 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-202775-AU-1-1

Date AR Préfecture : mercredi 24 avril 2024

## **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION ENTRE VILLENEUVE D'ASCQ ET L'ASSOCIATION « LES CLOWNS DE L'ESPOIR »**

Entre les soussignés:

La Commune de Villeneuve d'Ascq, sise Place Salvador Allende à Villeneuve d'Ascq, représentée par Monsieur Gérard CAUDRON, en sa qualité de maire, agissant en vertu de la délibération n°VA\_DEL2020\_61 en date du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la décision n°VA-DEC2024-239 en date du 16 avril 2024,  
Ci-après dénommé « L'ORGANISATEUR », d'une part,

Et

L'association « Les Clowns de l'Espoir », ayant son siège social à 1'Avenue de la Créativité 59650 à Villeneuve d'Ascq, représentée par Madame Nelken Brigitte en sa qualité de Présidente,  
Ci-après dénommé « LE PRODUCTEUR », d'autre part,

décident de s'associer par la présente convention et conviennent de ce qui suit :

### **EXPOSÉ:**

La présente convention a pour objet de mettre un espace du parc Asnapio à disposition de l'association « Les Clowns de l'Espoir », lors des festivités du parc Asnapio, afin que l'association puisse proposer un stand de petite restauration à destination des visiteurs du parc.

### **1. OBJET**

La mise à disposition d'un espace du parc Asnapio, permettra à l'association « Les Clowns de l'Espoir » de proposer de la petite restauration aux visiteurs du parc aux dates suivantes :

- Le samedi 27 avril 2024 de 15h à 19h
- Le dimanche 12 mai 2024 de 15h à 19h
- Le samedi 18 mai 2024 de 18h à 21h
- Le dimanche 9 juin 2024 de 15h à 19h
- Le dimanche 16 juin 2024 de 15h à 19h
- Le dimanche 14 juillet 2024 de 15h à 19h
- Le dimanche 8 septembre 2024 de 14h à 18h
- Le samedi 21 et le dimanche 22 septembre 2024 de 14h à 18h
- Le dimanche 13 octobre 2024 de 14h à 18h
- Le jeudi 31 octobre 2024 de 14h à 19h

## **2. MODALITES D'APPLICATION**

Le parc Asnapio mettra un espace en herbe à disposition de l'association « Les Clowns de l'Espoir » aux heures prévues, et fournira 2 tonnelles, 4 tables, quelques chaises, un frigo et de l'électricité pour chaque festivité.

## **3. ASSURANCE**

Le PRODUCTEUR devra avoir contracté une assurance couvrant les risques liés à l'activité (responsabilité civile), et au matériel utilisé, ceci de manière à ce que la Ville ne puisse pas être inquiétée.

L'ORGANISATEUR déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à l'activité dans son lieu.

## **4. RÉSILIATION**

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des parties.

## **5. LITIGES**

Si des difficultés surviennent entre les parties à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les parties se concerteront en vue de parvenir à une solution à l'amiable.

Tout litige persistant relèvera de la compétence du Tribunal Administratif de Lille.

## **6. ÉLECTION DU DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile, pour l'association « Les Clowns de l'Espoir », au 1 Avenue de la Créativité à Villeneuve d'Ascq (59650), et pour la commune de Villeneuve d'Ascq à l'Hôtel de Ville, Place Salvador Allende à Villeneuve d'Ascq (59650).

A Villeneuve d'Ascq,  
Le 16 avril 2024,  
En deux exemplaires.

Pour l'association « Les Clowns de l'Espoir »,  
La Présidente,  
Madame Brigitte NELKEN

Pour la Commune,  
Le Maire,  
Monsieur Gérard CAUDRON

PO  




